



SNUipp -FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Education Nationale.

Vendredi 14 décembre 2012

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

SOMMAIRE

- 1) Retour à la semaine de 4.5 jours ! C'est tout M. Peillon ?**
- 2) CAPD Promotions**
- 3) Part variable de la prime ECLAIR**
- 4) Réunions d'information syndicale**
- 5) Orientation scolaire des élèves : désaccord des parents**
- 6) Directeurs : chaîne d'urgence hors temps scolaire**
- 7) ZIL – versement de l'ISSR**
- 8) Dernières fiches de paye pas parvenues : problème dans la livraison**

1) Retour à la semaine de 4.5 jours ! C'est tout M. Peillon ?

Les conseils municipaux doivent délibérer avant le 4 février sur la question de la mise en place des nouveaux rythmes. Il n'est pas question de passer sous silence vos analyses et vos points de vue pour les faire remonter à qui de droit.

Nos propositions ici : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2656>

2)CAPD Promotions

Les promotions ont été actées hier.

Le SNUipp rappelle son opposition à ce système injuste et infantilisant et revendique l'avancement automatique de tous au rythme le plus rapide.

Le SNUipp du Haut-Rhin rappelle également sa volonté de voir la note disparaître des barèmes des promotions et du mouvement.

TROUVEZ TOUTES LES INFOS ICI : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2630>

3) Part variable de la prime ECLAIR

Certains collègues ont eu droit à 100% de cette part variable (21% des collègues) ; d'autres n'en ont touché que 50% (67% des collègues) et les 12% qui restent n'ont rien eu du tout. Le pompon; certains ont vu deux lignes sur leur fiche de paie : la première indiquant le montant de la prime et la deuxième la retirant. « Tu vois ce que tu aurais touché si tu avais bien travaillé ? »

Le SNUipp rappelle ici son opposition à cette part distribuée « au mérite ».

Les conditions d'attribution sont décidées par les IEN. Ceux qui ne l'ont pas touché, ou touché qu'en partie, n'ont reçu à ce jour aucune information.

L'intersyndicale a demandé à ce que chacun soit destinataire d'un courrier expliquant le choix de son IEN.

L'administration ne donnera sans doute pas suite : à chaque collègue de demander une entrevue avec son IEN pour comprendre.

Autre information inadmissible : certains collègues sont écartés automatiquement de cette prime : RASED, Clis, sans doute ne sont-ils pas assez méritants....

Là encore, le changement, c'est pour quand ?

4) Réunions d'information syndicale

Des IEN jouent sur le sens du mot « obligatoire ».

Pour les animations pédagogiques que l'Education Nationale a obligation de proposer aux collègues, certaines sont optionnelles, d'autres imposées. Ces animations dont le contenu est imposé sont devenues, dans le langage de circonscription, les animations obligatoires.

Ceci ne remet absolument pas en cause votre droit à tous de vous rendre à une demi-journée d'information syndicale et de la défalquer d'une animation « obligatoire ».

RAPPEL : Droit d'information syndicale : 6 heures peuvent être prises sur les 108 heures

Quelques informations concernant les demi-journées d'informations syndicales:

- chaque enseignant a droit à 2 demi-journées dans l'année scolaire.
- la participation peut être défalquée (au choix) des deux journées de prérentrée, des 18 heures d'animations pédagogiques, des 24 heures de concertation ou de la journée de solidarité (lundi de Pentecôte)..

5) Orientation scolaire des élèves : désaccord entre parents d'un même enfant

Chaque directeur, chaque collègue, peut être un jour confronté à un désaccord parental dans un choix concernant la vie scolaire d'un élève (orientation segpa, classe bilingue, classe cham, ...)

Nous demandons à la Direction des services de fournir une aide concrète (guide, ...) aux directeurs. Cette demande semble avoir été entendue, à suivre...

6) Directeurs : chaîne d'urgence hors temps scolaire

Certains directeurs nous ont fait part de leur désaccord de voir leur numéro de téléphone apparaître sur des chaînes d'urgence visible par bon nombre de collègues.

Nous sommes intervenus en CAPD et l'IENA a compris le souci. Si un directeur ne peut refuser de donner son numéro à son IEN, il est en droit de demander la non publication de celui-ci.

Si un tel problème persistait, appelez-nous.

7) ZIL – versement de l'ISSR

Les titulaires remplaçants n'ont encore rien vu venir concernant le versement de l'ISSR. La Direction Académique nous a expliqué que le retard était dû à la mise en place d'une nouvelle application (ARIA, quel joli nom).

Le problème est maintenant réglé et les collègues verront l'ISSR sur la paye de décembre (pour remplacements de septembre), et celle de janvier pour octobre et novembre.

8) Dernières fiches de paye pas parvenues : problème dans la livraison

Il nous a été annoncé que les fiches de paye que vous attendez tous avec impatience ont été égarées... Si vous tombez sur un tel colis, vous savez où l'envoyer.

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>